

**Institut  
Sainte-Thérèse  
d'Avila**



Rue Soeur Lutgardis 5  
4032 CHENEE

Tél. : 04-361.85.85  
Fax. : 04-365.71.99

Le 3 octobre 2011

Chers parents,

Réussir une année scolaire requiert de la part de l'élève une part d'investissement personnel en dehors des heures de cours. Ouvrir ses classeurs à la maison ne va de soi pour un bon nombre de jeunes. La proposition reprise ci-dessous vise à aider votre enfant tout en développant son autonomie et sa responsabilité.

A partir du lundi 10 octobre nous organisons **une étude encadrée les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 17h**. Les élèves intéressés pourront ainsi travailler dans un lieu calme surveillé par un enseignant. Pour assurer un climat de travail, nous n'accepterons à ces études que les élèves préalablement inscrits. Vous pourrez vérifier la présence de votre enfant en consultant son journal de classe : le surveillant aura signé à la page du jour pour attester de sa présence. Si nous constatons plus de 3 jours d'absence, un courrier vous sera envoyé pour obtenir confirmation de son inscription aux études. Afin d'organiser au mieux cet encadrement, nous vous demandons de compléter le talon ci-dessous et de le remettre pour le jeudi 6/10 à l'éducateur référent.

**D'autres dispositifs d'aide et de responsabilisation existent à STA :**

Si votre enfant éprouve des difficultés pour étudier, synthétiser, mémoriser, ... il peut faire appel à notre **cellule** « **Méthodes de travail** ». Il sera pris en charge individuellement ou en tout petit groupe afin de développer des stratégies d'apprentissage efficaces. Il effectue sa demande auprès du titulaire qui en informera la cellule.

Si votre fils/fille découvre que la section qu'il fréquente ne lui correspond pas, n'attendez pas qu'il soit en complet décrochage : faites appel à notre **cellule PPE (Projet Personnel de l'élève)**. Il rencontrera une personne *ressource* qui réfléchira avec lui à son projet de vie et d'études et donnera le cas échéant des pistes de (ré)orientation.

Si le jeune (uniquement au D3) a besoin de documentation pour effectuer une recherche, il peut se rendre à la **bibliothèque** (ouverte tous les jours de 12h50 à 13h40 pour le D3 et les lundis - mardis de 12 à 12h50 pour le D1 - D2). La bibliothèque accueille également les jeunes qui souhaitent travailler tranquillement sur leur temps de midi.

Les élèves du D3 peuvent également réserver **un ordinateur du centre cyber media** sur le temps de midi pour effectuer une recherche ou réaliser un travail sur ordinateur. Ils s'adressent à Madame Legros.

En espérant que ces quelques pistes aideront votre enfant dans son parcours scolaire, nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

---

**Talon à remettre à l'éducateur référent pour le jeudi 6/10 - (1) = barrer la mention inutile**

Nom de votre enfant ..... Prénom ..... Classe.....

- J'ai bien pris connaissance de la lettre datée du 3 octobre.
- J'inscris / n'inscris pas (1)* mon enfant à l'étude encadrée les *lundis, mardis, jeudis (1)* de 15h30 à 17h

Signature des parents :